



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : marie.hagen@seine-et-marne.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 19 octobre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

Si protocole de préfiguration : date de signature : 13 juillet 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: CA du Pays de Fontainebleau, nature: CA, SIREN: 200072346
- Prefet 77

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- Projet de territoire

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- LEADER
- Convention globale CAF
- ORT
- OPAH
- Maison France Services Avon
- Contrat intercommunal de développement (CID) 2017-2020
- Contrat d'aménagement régional (CAR) 2017-2020
- Contrat cadre Aide à l'Ingénierie Territoriale (AIT) du contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020

- Convention de gestion et de financement du titre de transport Pass Local entre le Pays de Fontainebleau et Comutitres

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Ambition1 (A1) Inscrire le territoire dans la transition écologique
- A1-Orientation1: Amélioration de la performance énergétique du bâti
- A1-Orientation2: Développement de la mobilité durable et amélioration de la qualité de l'air
- A1-Orientation3: Changement de comportement et évolution des pratiques de consommation
- A1-Orientation4: Adaptation du territoire au dérèglement climatique
- Ambition2 (A2) Protéger et valoriser les patrimoines bâti, naturel et paysager
- A2-Orientation1: Préserver les richesses patrimoniales existantes, anticiper leurs évolutions, et protéger les habitants des risques qu'elles induisent.
- A2-Orientation2: Faire des patrimoines des vecteurs de liens sociaux et d'expression de la citoyenneté.
- A2-Orientation3: Engager le territoire dans la construction du patrimoine de demain en respectant celui d'aujourd'hui
- Ambition3 (A3) Renforcer et accueillir des activités à forte valeur ajoutée et durables
- A3-Orientation1: Enraciner durablement et équitablement l'économie dans le territoire en respectant les équilibres résidentiels et naturels
- A3-Orientation2: Soutenir les filières économiques locales.
- A3-Orientation3: Développer et favoriser le slow-tourisme à destination de tous les résidents du territoire, passagers ou habitants.
- Ambition4 (A4) Construire un territoire à 26
- A4-Orientation1: Définir un modèle de développement propre au Pays de Fontainebleau et respectueux du développement durable.
- A4-Orientation2: Donner corps au territoire à travers une offre mutualisée en services du quotidien.

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : NC

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Efficacité énergétique
- Espaces publics, espaces verts
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Restauration et alimentation durable
- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Organisation des déplacements
- Culture et patrimoine
- Accès à un logement de qualité
- Sport

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 11

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 67

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Nom: CA du Pays de Fontainebleau, nature: CA, SIREN: 200072346
- préfet 77

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires, Entretiens avec les maires, Bureaux communautaires, et Conseils communautaires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : PNRgf, CD77, Région IDF, UE (REACT EU), CCI Seine-et-Marne, CMA Seine-et-Marne, ADEME, BPI France, Leader Sud 77, et Seine-et-Marne Environnement

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens et Questionnaire d'entretien des maires

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : Bureau étude subvention ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€